

2012/4576 - Rénovation et extension du Gymnase Viviani - 13 avenue Viviani à Lyon 8e - Opération n° 08034002 - Lancement des études de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1- Programme n° 00004, pour un montant de 500 000 euros (valeur juillet 2011) - Election des membres du jury de concours de maîtrise d'œuvre (Direction de la Construction) (BMO du 25/06/2012, p. 1580)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2012/4576 de ce jour, il vous est soumis un projet de « Rénovation et extension du Gymnase Viviani (Lyon 8^e). »

La maîtrise d'œuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie de concours, nous devons constituer un jury et élire les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés publics.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Liste A - présentée par les Groupes de la majorité :

- Nicole Gay
- Richard Brumm
- Christian Coulon
- Françoise Rivoire
- Marie-Françoise Deharo
- Yves Fournel
- Thomas Rudigoz
- Pascale Bonniel-Chalier
- Karim Hélal
- Gilles Vesco

Liste B - présentée par les Groupes Ensemble pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés et Centristes et Démocrates pour Lyon – Union des Démocrates et Indépendants :

- Christophe Geourjon
- Laurence Balas
- Michel Havard
- Nora Berra
- Inès de Lavernée
- Patrick Hugué
- Bernadette Bertrix-Veza
- Pierre Delacroix
- Dominique Nachury
- Jeanne d'Anglejan

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Huissiers, faites circuler les urnes.

1^{er} Tour de scrutin

M. LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	69
Bulletin blanc	6
Bulletin nul	1
Nombre de suffrages exprimés	62
Majorité absolue	32

Ont obtenu :

Liste A : 49 voix, soit 4 sièges

Liste B : 13 voix, soit 1 siège

Vu les résultats du scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste auquel il a été procédé, les Conseillers municipaux suivants sont élus :

Titulaires : Nicole Gay, Richard Brumm, Christian Coulon, Françoise Rivoire, Christophe Geourjon.

Suppléants : Marie-Françoise Deharo, Yves Fournel, Thomas Rudigoz, Pascale Bonniel-Chalier, Laurence Balas

(Adopté.)